

# Francophonie : le Premier éteint la mèche

► La présence fédérale au sein de l'OIF dérange Geert Bourgeois.

► Rudy Demotte invite le Premier à résister.

► Charles Michel renvoie le chef du gouvernement flamand sur les roses.

**P**endant que les entités fédérées et le fédéral se crêpent le chignon sur leur contribution respective à la trajectoire budgétaire à respecter, un nouveau conflit est venu un peu plus envenimer leurs relations. Il s'agit cette fois d'une double revendication issue du Nord et de son ministre-président (N-VA) Geert Bourgeois. Pour ce dernier, la Belgique doit quitter l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Dans la foulée, il s'offusque en

constatant que la Communauté française est membre de la francophonie sous l'appellation Fédération Wallonie-Bruxelles. Une appellation non reconnue par la Constitution.

**1 La raison de la commotion flamande.** Karl Vanlouwe, parlementaire flamand (N-VA) vivant à Bruxelles, a mis le feu aux poudres lors d'une réunion en commission des Affaires étrangères. « Il ne s'agit en aucun cas d'une attaque antifrancophone », nous assure-t-il. Ce qu'il a découvert sur le site web de l'OIF l'a ébranlé. Dans son dernier rapport, elle indique que sur les 11.183 millions de Belges, 8.088 millions sont franco-

phones, soit une majorité de 72 %. Son sang ne fait qu'un tour, d'autant qu'il tombe, dans le même rapport, sur une carte où Bruxelles est présentée comme une ville francophone. Double sacrilège : « On présente la Belgique comme un pays peuplé d'une minorité de néerlandophones »,

s'offusque-t-il. La vérité revient à Ward Kennes, membre CD&V de la Commission : « Le site de l'OIF présente la Belgique comme un pays ayant trois langues officielles. Il parle aussi des personnes qui utilisent le français. On appelle cela des locuteurs francophones, les fameux huit millions cités. Je fais sans doute partie de ces 8 millions. Comme multilingue, cela ne me pose pas de problème. » Mais cela en pose un à Geert Bourgeois.

**2 La réaction outrée de Rudy Demotte.** Le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles rappelle que l'OIF regroupe 80 Etats des cinq continents et représente plus de 270 millions de locuteurs dans le monde. « C'est plus que le défenseur d'une langue, c'est celui de la diversité culturelle, du plurilinguisme. L'OIF défend et véhicule des valeurs et milite pour l'ouverture à la diversité, la paix, la démocratie. Il est logique que la Belgique en fasse partie, au même titre que le Canada qui en est membre, comme le Québec, une province francophone dans un pays majoritairement anglo-

phone. Une fois de plus, cette réaction illustre une forme d'hostilité à l'égard de la francophonie et renvoie à l'ADN nationaliste de la N-VA. » Et Rudy Demotte

de renvoyer la balle vers le Premier ministre : « Ceci est un test de résistance pour Charles Michel. Choisira-t-il la loyauté vis-à-vis de sa majorité ou la fidélité à son engagement francophone et à son obédience linguistique ? »

**3 Le « niet » du Premier ministre.** Contacté par *Le Soir*, la réponse du Premier a fusé : « Pas question de quitter l'OIF. Aucune demande n'a été déposée en ce sens. Le français est une de nos trois langues nationales. Nous sommes membres de l'OIF dont le rayonnement est plus large que culturel. Il est aussi économique et diplomatique. J'ai été très actif lors du sommet de l'OIF en octobre dernier à Dakar et j'ai l'intention de renforcer notre action au sein de cette organisation », souligne-t-il. Et ajoute, grinçant : « Elio Di Rupo fut le seul Premier ministre belge à décliner une invitation de l'OIF pour cause d'élections communales. » Il ne qualifie pas la sortie du ministre-président flamand de « provocatrice. » « Je crois plutôt qu'il s'agit d'une méconnaissance du fonctionnement et des objectifs de l'OIF. Geert Bourgeois la compare à la Nederlandse Taalunie dont le spectre est plus réduit, se limitant à la protection de la

langue néerlandaise. »

Le Premier est tout aussi ferme sur la seconde demande flamande : la suppression de l'appellation Wallonie-Bruxelles des sites fédéraux : « *Je n'ai aucune intention de modifier le contenu de nos sites web.* »

Le Premier ministre se distancie ainsi de la N-VA dont le président Bart De Wever lui a pourtant rendu ce mercredi un vibrant hommage, en affirmant dans une entretien au *Laatste Nieuws* qu'il était le seul à trouver grâce à ses yeux : « *Charles Michel aurait pu me laisser tomber-* dans l'affaire de ses déclarations controversées sur les Berbères où une plainte pour racisme est déposée contre lui NDLR - *mais il ne l'a pas fait.* » Don acte. ■

**DIRK  
VANOVERBEKE**

« *Le terme Fédération Wallonie-Bruxelles est anticonstitutionnel* » GEERT BOURGEOIS

### Constitutionnel ou anti ?

**La position de Geert Bourgeois.** Ce n'est pas la première fois que la Flandre grince des dents face à l'appellation choisie par les francophones pour rebaptiser la Communauté française. Le ministre-président flamand fait un pas de plus en affirmant avoir envoyé un courrier au Premier ministre afin qu'il supprime ce terme honni de tous les sites des autorités fédérales. Parmi les francophones, on avance que l'ensemble des partis ont avalisé cette proposition signée en son temps par Charles Picqué et Rudy Demotte. Symboliquement, la nouvelle appellation permet de ne pas nier l'existence de Bruxelles, ce qui manifestement irrite les responsables flamands. Rudy Demotte nous confiait mercredi que toute cette histoire s'assimilait à un « *combat de bac à sable, en maternelle, mené par des nationalistes* ». Il ajoutait par ailleurs qu'il ne voyait pas le moindre inconvénient à ce que la Flandre choisisse de se rebaptiser en « *Vlaanderen-Brussel* », plutôt que de choisir le terme « *Flanders* » qui n'était pas plus orthodoxe.

**La réalité.** Elle est très claire. Sur ce point, Geert Bourgeois a raison. L'appellation « *Fédération Wallonie-Bruxelles* » est anticonstitutionnelle. Il suffit de relire l'article 1 de la Constitution : « *La Belgique est un Etat fédéral qui se compose des communautés et des régions.* » Tant que cet article ne sera pas soumis à révision et révisé, l'appellation « *Fédération Wallonie-Bruxelles* » sera donc illégale. D'ailleurs, tous les documents officiels en provenance de la Communauté française ne mentionnent que cette appellation-là, la constitutionnelle.

« *L'Etat fédéral ne peut être membre d'organisations internationales dont le mandat porte sur des compétences exclusives* » GEERT BOURGEOIS

### Qui est compétent ?

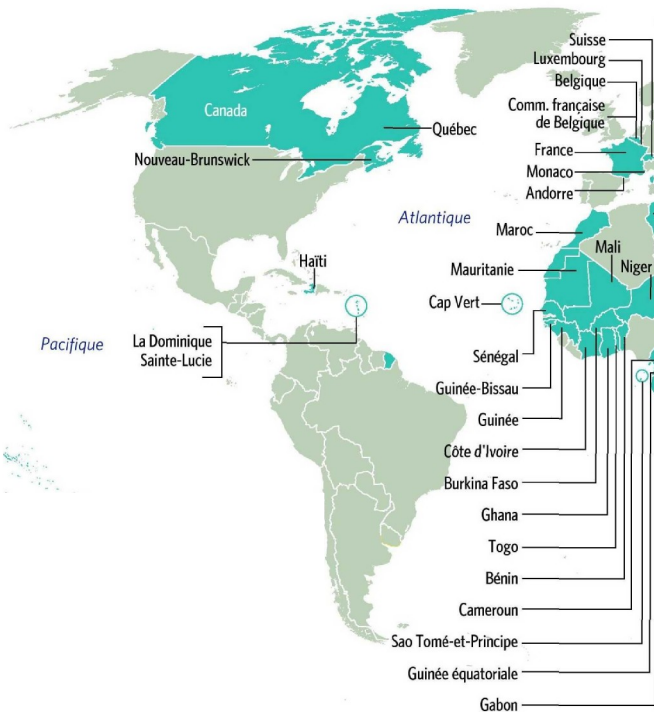
**La position de Geert Bourgeois.** Pour le ministre-président flamand, un Etat fédéral ne peut en aucun cas faire partie d'une organisation internationale dont la raison d'être et le mandat sont de la compétence d'une entité fédérée. Il illustre sa position en citant le Traité culturel signé entre la Flandre et les Pays-Bas. Geert Bourgeois, par ailleurs fondateur de la N-VA, se réfère à la loi spéciale de 1980 : « *la protection de la langue y est par définition une compétence des Communautés. Selon moi, l'Organisation internationale de la francophonie est de la compétence de la Communauté française, de la même manière que notre traité culturel avec les Pays-Bas - De Nederlandse Taalunie - est de la compétence de la Communauté flamande. Bien sûr, ce Traité culturel a bel et bien fait l'objet d'une signature entre la Belgique et les Pays-Bas mais dès cet instant, l'Etat fédéral n'y a plus jamais joué le moindre rôle. Cette question sera inévitablement à l'ordre du jour des discussions relatives aux accords de coopération.* » Pour Geert Bourgeois, la Belgique doit donc quitter l'OIF.

**Les faits.** Rappelons d'abord que des pays comme la Suisse ou le Canada font partie, en qualité d'Etats, de cette organisation internationale, ce qui n'empêche pas certaines de leurs entités fédérées (cantons ou provinces) d'en être membres elles aussi. Par

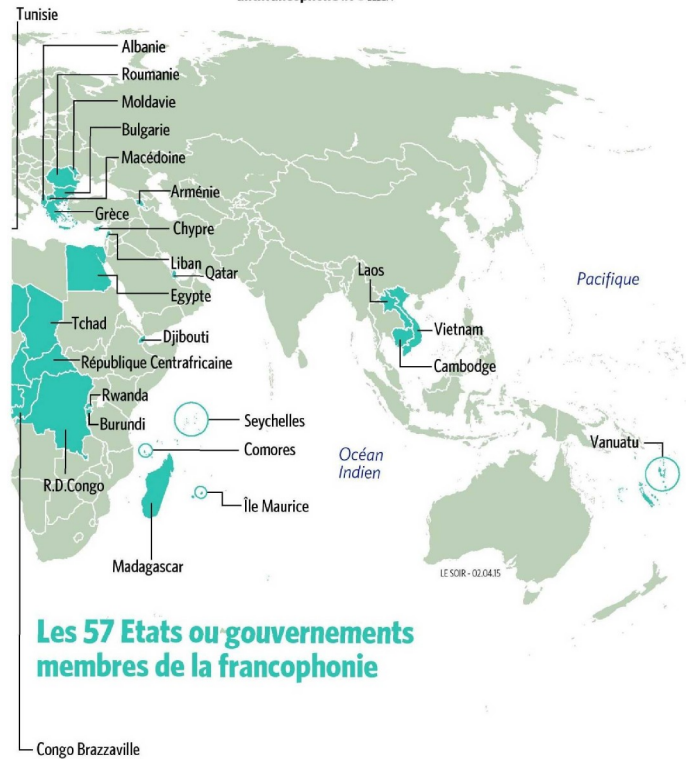
ailleurs, tous les anciens chefs néerlandophones de gouvernement qui se sont succédé, de Jean-Luc Dehaene à Yves Leterme, en passant par Guy Verhofstadt ont toujours participé aux sommets de l'OIF, sans que personne n'y trouve matière à critique. Contrairement d'ailleurs à ce qu'affirme Geert Bourgeois, le rôle de cette organisation dépasse largement le mandat de la protection de la langue ou de son respect grammatical. Il va bien au-delà : la diversité des pays dans lesquels on recense des locuteurs francophones permet de créer des réseaux relationnels susceptibles de booster l'économie (lire ci-dessous). On connaît par ailleurs l'importance du véhicule de la langue française dans les pays africains. Didier Reynders, le ministre des Affaires étrangères, n'a pas hésité à réagir : « *Il n'est pas question que le gouvernement fédéral se retire de l'Organisation internationale de la francophonie. L'existence de trois langues nationales apporte à la Belgique une plus-value profitable à tous à l'échelle des relations internationales* », a-t-il affirmé. « *Il est vrai que les dossiers directement liés aux questions linguistiques et culturelles sont du ressort de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais on y aborde des sujets qui dépassent de loin ce cadre* », a-t-il précisé.

D.V.

à son engagement francophone ? » © BELGA



antifrancophone » © BELGA



### Les 57 Etats ou gouvernements membres de la francophonie

#### EN CHIFFRES

### 900 millions d'habitants

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) est une institution dont les membres (Etats ou gouvernements) partagent ou ont en commun la langue française et certaines valeurs (comme, notamment, la diversité culturelle, la paix, la gouvernance démocratique, la consolidation de l'état de droit, la protection de l'environnement). L'OIF regroupe 80 Etats ou gouvernements (54 membres de plein droit, 3 membres associés et 23 observateurs), soit plus de 900 millions d'habitants répartis sur les cinq continents représentant 14 % de la population mondiale, 14 % du revenu national brut mondial et 20 % des échanges mondiaux de marchandises. Michaëlle Jean, ancien gouverneur général du Canada, d'origine haïtienne, est secrétaire générale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## **l'expert** « La francophonie peut être un facteur de croissance »

Une vieille lune sans avenir, la francophonie ? Ce n'est pas l'avis de l'économiste français Jacques Attali. Pour lui, le développement de la francophonie présente un potentiel économique énorme : à la grosse louche, un million d'emplois et plus de 50 milliards d'euros de balance des paiements ! C'est, en substance, la conclusion du rapport sur le sujet qu'il a remis à François Hollande, en septembre dernier.

Le raisonnement de Jacques Attali est que les personnes qui parlent la même langue ont 65 % de chances de plus de faire du commerce entre elles. « *Le fait de parler la même langue est un facteur de croissance*, nous expliquait Attali à l'époque. *C'est pourquoi, dans mon rapport, j'ai proposé une Union francophone qui rassemblerait les pays francophones, non pas en rivalité mais en complément de l'Union européenne.* »

Selon les estimations de l'économiste, si les grands pays francophones se donnent les moyens de maintenir et de développer l'enseignement en français dans les écoles primaires et secondaires d'Afrique et d'Asie, et si de surcroît ils adoptent un certain nombre de réformes en matière de visas, de développement de l'enseignement à distance, etc., le nombre de personnes parlant français de par le monde pourrait grimper de 220 millions (aujourd'hui) à

700 millions en 2050.

Les responsables francophones font-ils ce qu'il faut pour entretenir ce patrimoine linguistique ? « *La France était jusqu'à présent un des pays francophones qui attachait le moins d'importance à la francophonie, qui renvoie parfois à une image coloniale qu'elle n'aime pas, alors qu'en fait la francophonie est une dimension d'avenir. Mais François Hollande est sensible au problème* », répondait Jacques Attali, en septembre.

François Hollande, fer de lance d'une francophonie rafferme ? En vérité, l'élection, à Dakar, en novembre dernier, de la Canadienne d'origine haïtienne Michaëlle Jean à la tête de l'Organisation internationale de la francophonie est plutôt interprétée comme un recul pour l'influence française. Au titre de gouverneur du Canada, cette ancienne présentatrice de télévision a naguère représenté le Commonwealth, organisation rivale de l'OIF, et les chefs d'entreprise canadiens présents à Dakar, qui rêvent de tailler des croupières à leurs rivales françaises, n'étaient pas les derniers à se réjouir de son élection. En outre, selon les spécialistes, on voit mal la nouvelle secrétaire générale jouer un rôle politique ou de médiation comparable à celui que tenait Abdou Diouf, en étroite coordination avec Paris le plus souvent. ■

**WILLIAM BOURTON**